

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 3 OCTOBRE 2024

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 17.07.2020, donnant délégation de pouvoir à Mr le Président,
- Vu les articles L2122-1 et R2122-3 du Code de la Commande Publique.
- Considérant que le renouvellement du sprinkler est nécessaire au bon fonctionnement du traitement de la station d'épuration de Neffes,
- Vu la consultation lancée le 28 juin 2024 pour l'acquisition d'un sprinkler pour le lit bactérien de la station d'épuration de Neffes,
- Considérant que l'offre relative à l'acquisition de cet équipement auprès du fournisseur, la société FB PROCEDES, répond pleinement aux exigences de la collectivité.

DÉCISION

Article 1 :

Il est conclu un marché pour l'achat d'un sprinkler pour la station d'épuration de Neffes avec la société FB PROCEDES, 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE.

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un prix de 11200 € HT / 13440 € TTC pour un délai de 12 semaines à réception de la commande.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'Assainissement 2024.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques est chargé de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 3 octobre 2024

Le Président


Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 28 OCT 2024

Publié ou notifié le : 28 OCT 2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2024_10_78**
Objet : **Marché pour l'achat d'un sprinkler pour la station d'épuration de Neffes avec la société FB PROCEDES, 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE**

Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2024-10-28 00:00:00+01
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique : 005-200067825-20241028-D2024_10_78-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20241028-D2024_10_78-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3765.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20241028-D2024_10_78-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53 Ko
Annexe (Accusé de réception) Nom original : devis FB Procede.pdf Nom métier : 22_AR-005-200067825-20241028-D2024_10_78-AI-1-1_2.pdf	application/pdf	694.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 octobre 2024 à 10h49min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 octobre 2024 à 10h49min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 octobre 2024 à 10h49min16s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 octobre 2024 à 10h49min22s	Reçu par le MI le 2024-10-28